



**ASSERMENTATION ET INSTALLATION
DES AUTORITES COMMUNALES
POUR LA LEGISLATURE 2016-2021**

PROGRAMME DU JEUDI 23 JUIN 2016

16 h 00, Temple de Grandvaux

1. Entrée en musique (organiste)
2. Message de l'Eglise par Mme Aude Roy Michel, Pasteur
3. Intermède musical
4. Assermentation du Conseil communal par M. Daniel Flotron, Préfet
5. Assermentation du Syndic et de la Municipalité par M. Daniel Flotron, Préfet
6. Intermède musical
7. Prière par Mme Aude Roy Michel, Pasteur
8. Sortie des Elus (organiste)

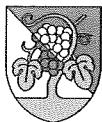
Déplacement à la Grande-salle de Grandvaux

Env. 16 h 45, Grande-salle de Grandvaux

Sous la présidence de M. Daniel Flotron, Préfet

1. Election du/de la Président/e du Conseil communal (pour une année, scrutin individuel secret)
2. Election du/de la Secrétaire du Conseil communal (pour cinq ans, scrutin individuel secret)





Sous la présidence du/de la nouveau/elle Président/e du Conseil communal, accompagné/e du/de la nouveau/elle Secrétaire du Conseil communal

3. Election du bureau du Conseil :
 - a) 1^{er} Vice-Président/e, 2^{ème} Vice-Président/e (pour une année, scrutin individuel secret)
 - b) deux scrutateurs/trices, deux suppléants/es (pour une année, scrutin de liste)
 4. Election de la Commission de gestion (7 membres désignés pour 3 ans, article 38 règlement pour le Conseil communal)
 5. Election de la Commission des finances pour la durée de la législature (5 membres, article 39 règlement pour le Conseil communal)
 6. Election de 5 membres à l'Association intercommunale des Eaux du Jorat (AIEJ) pour la durée de la législature
 7. Election de 5 membres à l'Association Police Lavaux (APOL) pour la durée de la législature
 8. Election de 10 membres et 2 suppléants à l'Association Scolaire Centre Lavaux pour la durée de la législature
-
9. Allocution de M. Jean-Pierre Haenni, futur Syndic
 10. Allocution de M. Daniel Flotron, Préfet
 11. Prestations musicales des fanfares de Bourg-en-Lavaux

Apéritif servi à l'issue de la cérémonie

